



Réf.: SCBD/BS/MPDM/jh/67587

25 août 2009

NOTIFICATION¹ RAPPEL

Présentation d'informations scientifiques fiables en ce qui concerne l'identification des organismes vivants modifiés ou caractères spécifiques qui pourraient avoir des effets néfastes sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, en tenant compte également des risques pour la santé humaine

Madame / Monsieur,

Veillez vous référer à la notification du 28 mai 2009 (réf.: SCBD/BS/MPDM/jh/67587; disponible à <http://www.cbd.int/doc/notifications/2009/ntf-2009-056-bs-fr.pdf>) sur la présentation d'informations scientifiques fiables en ce qui concerne l'identification des organismes vivants modifiés ou caractères spécifiques qui pourraient avoir des effets néfastes sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, en tenant compte également des risques pour la santé humaine.

Ces présentations serviront de base aux délibérations des experts dans i) des groupes spéciaux de discussion (qui devraient provisoirement débiter en novembre 2009) et ii) des conférences en temps réel (qui devraient provisoirement débiter en février 2010) dans le cadre du Forum en ligne à composition non limitée; ainsi que par le Groupe spécial d'experts techniques au cours de sa deuxième réunion (qui devrait provisoirement avoir lieu en avril 2010) tel que mandaté par la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biologiques lors de leur quatrième réunion.

En vue de faciliter ces débats, les Parties, les autres gouvernements et les organisations compétentes qui ne l'ont pas encore fait sont invités à soumettre au Secrétariat des informations scientifiquement fiables sur le sujet mentionné ci-dessus **au plus tard le 15 septembre 2009**.

Veillez accepter, Madame / Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.

Aux correspondants nationaux du Protocole de Cartagena, de la CDB (où il n'y en a pas du Protocole), du Centre d'échange et des organisations concernées

